



Banalisation !

Quand les menaces sont récompensées

Cher(e)s camarades,

Dans la nuit du 3 décembre 2025, un agent en service de nuit a été confronté à des faits d'une extrême gravité. À la suite de la découverte d'un téléphone portable en cellule et récupéré sur ordre du gradé, le détenu concerné a tenu des propos d'une violence inouïe à l'encontre des personnels de notre établissement.

Ces propos, rapportés fidèlement, font état de menaces de mort visant les surveillants, d'appels explicites au viol concernant la conjointe et l'enfant d'un agent, ainsi que de menaces de représailles extérieures faisant référence à des réseaux criminels organisés !

Ces paroles ne relèvent ni de la provocation ordinaire ni de la simple agitation verbale. Elles constituent **des menaces graves, caractérisées, et pénalement répréhensibles !**

Pourtant, quelques jours plus tard, ce même détenu a été affecté dans un quartier dit de confiance, **le fameux QCP !**

Cette décision est incompréhensible, choquante et profondément inquiétante.

Elle envoie un signal désastreux aux personnels qui, chaque jour, appliquent les consignes et assurent la sécurité de l'établissement au prix d'une exposition croissante aux risques. Elle installe un sentiment d'impunité et fragilise l'autorité des agents, tout en niant la gravité des faits subis.

FO Justice Val de Reuil ne peut accepter qu'un agent, victime de menaces d'une telle violence, puisse ensuite être amené à recroiser ce détenu dans des conditions de détention allégées. Lorsqu'une situation révèle une incapacité manifeste à garantir leur sécurité, il appartient à la direction d'agir immédiatement et sans ambiguïté.

FO Justice Val de Reuil exige donc la réintégration immédiate du **détenu P** dans un quartier fermé, adapté à son comportement. À défaut, si **l'établissement n'est plus en capacité d'assurer la gestion de ce profil**, **FO Justice Val de Reuil** demande son transfert sans délai vers un autre établissement en mesure de le prendre en charge dans des conditions garantissant la sécurité de tous.

La sécurité des agents n'est ni une variable d'ajustement ni une contrepartie de la gestion quotidienne. Elle est une exigence absolue ! FO Justice Val de Reuil restera pleinement mobilisée pour vous défendre et s'assurer de la sécurité de chacun d'entre vous !

